

Rapport annuel 2024-2025-chaire UNESCO sur les ressources naturelles en Afrique et le développement durable

Alidou Ouedraogo
Cotitulaire pour l'université de Moncton

1. Bilan

a) Objectifs fixés en 2024-2025 et résultats obtenus

La charte de la chaire UNESCO sur les ressources naturelles en Afrique et le développement durable a été ratifiée le 11 avril 2023 par la directrice générale de l'UNESCO et lancée officiellement le 8 février 2024 par les quatre universités partenaires que sont, l'UQTR, l'université Laval, l'université TÉLUQ et l'université de Moncton. Les objectifs de la chaire UNESCO pour l'année académique 2024-2025 tournaient autour de la gestion du comité managérial, du financement des activités de recherche, du dépôt d'une demande de subvention CRSH, développement de partenariat, la diffusion de résultats de recherche et de l'organisation de la première édition de l'école d'été de la chaire.

Les résultats sont satisfaisants, malgré une amorce tardive des activités de la chaire, dans la mesure où le comité managérial de la chaire a fonctionné normalement, que du financement a été obtenu pour soutenir les activités de la chaire tel que l'école d'été et la participation à des conférences. A ce titre, le cotitulaire a fait un déplacement à Abidjan, lors du premier salon consacré aux industries extractives (SIREXE 2024). Cette participation a été un franc succès puisque de nombreux contacts professionnels et institutionnels ont été noués. Il s'agit notamment d'un projet de partenariat avec Dynacor et Roxgold pour développer des activités de recherche et de formation en développement durable. De plus, les préparatifs pour l'école d'été 2025 vont bon train et la demande de subvention CRSH est amorcée et sera finalisée pour la rentrée 2025. En termes de diffusion de la recherche, le bilan n'est pas encore à la hauteur des ambitions avec deux communications à l'ASB 2024, un chapitre de livre.

b) Mandat de la chaire

La contribution majeure de la chaire UNESCO consiste, avant tout, à répondre aux besoins endogènes de développement socioéconomique, en soutenant et en accompagnant nos partenaires que sont les gestionnaires des entreprises extractives et les acteurs des communautés locales, dans une compréhension commune des enjeux locaux du DD et leur

intégration à une stratégie de RSE. En s'évertuant à faire converger progrès économiques et progrès sociétaux, les entreprises multiplieraient, en théorie, les possibilités d'innovation en s'intéressant à ceux qui se trouvent au bas de la pyramide pour lutter contre la pauvreté (ODD 1) et la faim (ODD 2), promouvoir l'égalité entre les sexes (ODD 5), réduire les gaz à effet de serre (ODD 13), les inégalités (ODD 10), etc. Ce projet vise ainsi la réconciliation entre les intérêts économiques des entreprises extractives et les besoins en développement des communautés dans le but ultime de l'amélioration des conditions de vie des communautés défavorisées, selon un modèle de co-développement. Ce modèle de co-développement s'inspire directement des travaux de Porter et Kramer (2006; 2011) qui proposent le concept de « valeur partagée » qu'ils définissent comme « des politiques et des pratiques opérationnelles qui renforcent la compétitivité d'une entreprise tout en faisant progresser les conditions économiques et sociales des communautés dans lesquelles elle opère ».

c) Ressources humaines et infrastructure de RDC

En termes de ressources humaines, la chaire UNESCO est constituée d'un cotitulaire, professeur Alidou Ouedraogo, coordonnateur des activités à l'université de Moncton et de deux membres associés que sont les professeurs Gilles Marcoux et Kadia Georges Aka. Elle est complétée par deux étudiants à la Maîtrise en Sciences de gestion qui poursuivent leurs travaux de recherche sous la supervision des professeurs Ouedraogo et Marcoux. Pour ce qui est des infrastructures, la chaire UNESCO dispose d'un local et d'un ordinateur portable. L'imprimante est partagée avec le centre de commercialisation internationale (CCI) de la faculté d'administration.

d) Activités de RDC réalisées en 2024-2025

- Programmes et projets principaux

Dépôt d'une demande de subvention du programme d'appui à la francophonie canadienne (Bureau du Québec dans les provinces atlantiques) en mars 2025.

Amorce du projet de recherche sur l'orpailage clandestin, une activité illégalement légitime. Une communication est prévue lors de la conférence de l'ASB 2025 à l'université St Fx (Nouvelle-Écosse).

- Diffusion de la recherche

Communications présentées

Ouedraogo, A., Mulumba, S. (2024), L'économie circulaire comme modèle de RSE environnementale : comment les entreprises adoptent-elles les principes de l'économie circulaire dans leurs chaînes d'activités? Conférence ASB 2024

Ouedraogo, A., Ka, M. (2024), Changement climatique et impact socio-économique : Le cas de l'érosion côtière de la région de Saint-Louis au Sénégal, Conférence ASB 2024

e) Autres activités réalisées en 2024-2025

- Développement international

Accueil du professeur Christophe Banaon de l'université Thomas Sankara du Burkina Faso du 18 octobre au 9 novembre 2024. Le séjour du professeur Banaon s'inscrivait dans le cadre de sa collaboration avec la chaire UNESCO sur le projet de recherche lié à l'orpaillage illégal. Mr. Banaon est le point focal sur le terrain du Burkina en tant que collaborateur dans la demande de financement CRSH.

Accueil de Dr. Martial AGONGLO du centre ouest africain de formation et d'études bancaires (COFEB) du Sénégal. Le séjour de Dr. AGONGLO s'étalera sur un trimestre du 15 août au 15 novembre 2025. Au cours de son séjour, il assistera à l'école d'été 2025 de la chaire et collaborera au projet de recherche sur l'orpaillage illégal.

- Services à la collectivité, etc.

Participation au SIREXE 2024

Nous avons obtenu une subvention de l'organisme Springborad Atlantique pour financer le déplacement de deux personnes au premier salon SIREXE sur les ressources minières, énergétiques et pétrolières qui s'est tenu du 27 novembre au 2 décembre 2024 à Abidjan en Côte-D'Ivoire. Il s'agissait du cotitulaire de la chaire, Pr. Alidou Ouedraogo et de l'agente de développement, Marie-Laure Pokou, du service de soutien à l'innovation de l'université de Moncton. L'objectif principal de ce voyage était d'évaluer les opportunités de collaboration avec des entreprises et des acteurs clés du secteur minier, afin de développer un projet commun axé sur les enjeux du développement durable.

f) Financement

Le financement de la chaire UNESCO n'est pas encore stabilisé. A la création de la chaire, l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) était en négociation avec une

multinationale pour un financement substantiel. Finalement, le changement à la tête de l'entreprise a remis en cause cette promesse de financement. C'est ainsi que cette année, le financement de la chaire s'est appuyé sur les engagements du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et de la FESR à hauteur de \$ 4000. A ces engagements, il faut rajouter un financement de Springboard (\$ 7500) et du RDÉE NB (\$5000). Nous avons aussi une promesse de financement de \$5000 de la part de l'entreprise minière Dynacor inc.

2. Objectifs pour l'année 2025-2026

Pour l'exercice 2025-2026, la chaire UNESCO prévoit développer trois projets de recherche dont deux demandes de financement CRSH à hauteur de \$ 200000 sur 3 ans. Sur ces 3 projets, nous comptons proposer 3 communications scientifiques et 3 articles dans des revues avec comité de lecture.

Projet 1 : L'orpailage illégal et développement communautaire : le rôle des entreprises minières canadiennes en Afrique (Demande de subvention CRSH, développement de partenariat, Pr. Alidou Ouedraogo et Pr. Gilles Marcoux)

L'orpailage est l'exploitation artisanale de l'or. Cette activité se divise en deux : un orpaillage légal c'est-à-dire que l'activité est autorisée par les pouvoirs publics et l'orpailage clandestin et illégal, c'est-à-dire que cette activité se réalise en dehors de toute autorisation ou de tout cadre légal. L'orpailage en tant que tel a toujours été sous surveillance car ses méthodes d'extraction et de traitement de l'or utilisent des matières dangereuses pour l'environnement tel que le mercure et le cyanure.

Face à une telle situation que faut-il faire? Maintenir la répression policière et judiciaire comme seule arme de dissuasion ou recourir à des solutions alternatives? Notre projet part du principe que malgré l'illégalité de l'exploitation artisanale de ces orpailleurs, l'activité occupe des millions de personnes dans plusieurs pays africains et constitue une manne financière non négligeable pour l'économie de ces pays. En somme, cette activité jugée illégale est paradoxalement légitime auprès de populations qui n'ont aucune autre alternative. Il apparaît plus sage de notre point de vue, que l'ensemble des parties prenantes de la filière aurifère, dont les minières canadiennes, s'accorde pour coconstruire ensemble un partenariat mutuellement avantageux, en contribuant à réduire les conséquences désastreuses sur l'environnement de l'exploitation artisanale de l'or tout en augmentant la prospérité économique des populations.

Projet 2: Concevoir pour la circularité : Explorer la recyclabilité dans les choix d'emballage) par Pr. Kadia Georges Aka

L'impact négatif des emballages sur l'environnement, notamment en ce qui concerne les déchets plastiques et les émissions de carbone, suscite un intérêt croissant pour la conception d'alternatives privilégiant la recyclabilité et la circularité (Bashmakov et al., 2022 ; World Economic Forum & Ellen MacArthur, 2017). Les producteurs d'emballages (fabricants, distributeurs et propriétaires de marques) sont confrontés à des processus décisionnels complexes en matière de conception d'emballages conciliant la recyclabilité avec les coûts, la fonctionnalité, la conformité réglementaire et les attentes des consommateurs (Sambyal et al., 2024 ; Hekkert et al., 2000). Le projet de recherche vise à comprendre comment les capacités internes des producteurs, les influences externes et les impacts sur la durabilité interagissent pour façonner les décisions de conception d'emballage. Cette problématique reste peu étudiée (Weinrich et al., 2024) et représente une préoccupation importante pour Circular Materials. Fondée par 17 des principaux producteurs canadiens d'aliments, de boissons et de produits de consommation, ainsi que par des restaurateurs et des détaillants, Circular Materials est une organisation fédérale à but non lucratif qui se consacre à l'avancement de l'économie circulaire au Canada.

Projet 3: Changements de comportements et de pratiques dans la transition énergétique vers la durabilité (Kadia Georges Aka)

La consommation d'énergie résidentielle est responsable d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre (en partie responsable des changements climatiques) des ménages. Et, la majeure partie de cette consommation provient de sources d'énergies fossiles (Ressources Naturelles Canada, 2016). Une transition des comportements de consommation d'énergies fossiles vers des comportements de consommation d'énergies renouvelables peut contribuer de façon significative à la réduction des gaz à effet de serre (IPCC, 2018; UNFCCC, 2015; UNEP, 2012). L'étude vise à comprendre les processus sociaux et les façons de faire dans les changements de comportements et de pratiques de consommation durable, dans le cadre d'un projet de communauté énergétique intelligente à Shédiac au Nouveau-Brunswick (voir description du projet en annexe). Dans son plan d'infrastructures Investir dans le Canada, le gouvernement du Canada investit plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans dans divers projets dont les infrastructures vertes. C'est dans ce cadre que Ressources Naturelles Canada finance un projet de communauté énergétique intelligente dans la ville de Shédiac. Ce projet permettra aux partenaires impliqués de concrétiser la vision des projets du réseau intelligent atlantique.